BAILLARGUES CASTELNAU CLAPIERS GRABELS JACOU JUVIGNAC LATTES LE CRES MONTFERRIER MONTPELLIER PALAVAS PEROLS PRADES-LE-LEZ ST-JEAN-DE-VEDAS VENDARGUES

PUISSANCE 15

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DISTRICT DE MONTPELLIER

N° 26 - FEVRIER 1987

Le nouveau parc scientifique: un atout de plus pour AGROPOLIS.

VOIR PAGE 12

SOMMAIRE

Page 3	Editorial
Page 4	Euromédecine 87 sur les rails
Page 5	Technopole sur minitel
Page 6	Salon de la Communicatique 1987
Page 7	Les « puces » et le District
Page 8 et 9	Programme culturel FEVRIER
Page 10	Organigramme du District
Page 11	Les brèves
Page 12	Le parc scientifique AGROPOLIS

VOIR PAGE 6

LES USA EN DIRECT AU SALON DE LA COMMUNICATIQUE.

LE NOUVEAU PARC SCIENTIFIQUE D'AGROPOLIS A MONTFERRIER-SUR-LEZ

POURQUOI LE PARC SCIENTIFIQUE AGROPOLIS ?

Montpellier est l'une des trois premières concentrations mondiales de chercheurs, dans le domaine de l'Agronomie Méditerranéenne et tropicale.

La création du Parc Scientifique Agropolis à Montferrier répond au souci d'amplifier la politique de développement menée à partir de ce gisement de matière grise avec le concours des responsables de tout le complexe.

Le Parc devrait être le témoin à un moment donné de ce développement qui ne saurait se résumer et s'arrêter à cette opération.

Créé aux abords de la capitale régionale, il constituera une vitrine technologique d'Agropolis et affirmera l'existence de Montpellier et du Languedoc-Roussillon face à d'autres pôles français de développement et de transferts de technologie en agro-alimentaire comme Toulouse (bio Technologie), Rennes ou la Région Parisienne.

POURQUOI LE PARC SCIENTIFIQUE A MONTFERRIER ?

Le développement économique ne doit pas être concentré sur la seule commune de Montpellier et c'est le rôle du District de favoriser une localisation équilibrée des opérations industrielles.
Ensuite, grâce à la collaboration active de l'ENSAM et de l'INRA, on a pu utiliser des terrains disponibles en bordure de la Rocade Nord, avec un accès direct sur le futur carrefour giratoire Agropolis. En outre, ces terrains avaient l'avantage d'être situés à proximité immédiate de la plupart des centres de recherche d'Agropolis : le domaine de Lavalette. Les spécialistes en immobilier attribuent souvent trois qualités essentielles à une réalisation : la premier qualité : son emplacement, la deuxième qualité : son emplacement, et la troisième qualité : son emplacement. De ce point de vue, la localisation du Parc est donc exemplaire. Enfin, ces bâtiments, édifiés par la Société Beprim S.A. auront un caractère fonctionnel et agréable.

QU'EST-CE QU'UN PARC SCIENTIFIQUE ?

Il n'existait pas vraiment de Parc Scientifique digne de ce nom en France, à la différence des pays anglo-saxons :

En effet, sur le domaine des grandes universités américaines, des terrains et des bâtiments sont mis à la disposition des anciens élèves et de toutes les entreprises ad'hoc qui veulent exploiter des brevets et des procédés mis au point dans les centres de recherches et les laboratoires de ces universités.

Ainsi, le premier Parc Scientifique Agropolis n'accueillera que les sociétés du secteur agro-industriel liées par convention avec les instituts du pôle et favorisera l'éclosion de filiales « privées » de ces instituts.

Il se veut donc lieu de rapprochement entre la recherche publique et la recherche privée entre les laboratoires et les entreprises.

Ce parc constituera autant d'atouts leur permettant d'asseoir leur capacité d'innovation et surtout de diffuser des technologies nouvelles indispensables au développement économique.

En celà, il s'inscrit dans la tradition de l'Ecole d'Agriculture de Montpellier dont les recherches sur le phylloxera ont permis au XIXe siècle de sauver le vignoble languedocien, principale ressource économique de la région à l'époque : grâce à la matière grise montpelliéraine, le développement régional fut ainsi assuré pour de longues années.

FICHE TECHNIQUE DU PARC

- Début des travaux : 15 février 1987.
- 1re livraison : 30 juin 1987.
- Achèvement de la première tranche de 3 500 m² H.O. à l'automne 1987.
- Constructeur : BEPRIM S.A., Société de Construction et de Promotion, basée à Montpellier, qui réalise des programmes d'immobilier d'entreprise en Languedoc, en Région Parisienne et en Catalogne.
- Commercialisation : assurée par la SOPREC Méditerranée (Filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations), Tél. 67.58.08.00, sous couvert du Complexe AGROPOLIS et du DISTRICT de Montpellier.
- Options fermes : environ 2 000 m² au 31 janvier 1987.